



Le projet « parcelle solidaire » : valoriser les réserves foncières de la ville de Pau par une activité agricole collective, participative et respectueuse de l'environnement.

Finalités de l'action

▪ Les objectifs

- Valoriser les réserves foncières sans vocation actuelle ou en attente d'aménagement
- Répondre à la demande citoyenne de retisser le lien entre alimentation et agriculture et participer au développement d'un Système Alimentaire Local
- Développer un projet pédagogique d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à l'agriculture durable.

Les impacts attendus

- Création de lien social entre les habitants et les projets d'insertion
- Maintien et/ou relocalisation de l'activité agricole à proximité de la ville
- Développement des circuits courts de proximité sur le territoire

Porteur de l'expérience

- ⇒ Ville de Pau en partenariat avec la Fédération Départementale des CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Le contexte

▪ Origine et Formalisation de l'idée

La ville de Pau souhaite contribuer à préserver et développer une agriculture de proximité, destinée à l'alimentation de ses habitants, dans le cadre de sa politique d'aménagement et plus particulièrement de son Agenda 21. Elle s'est ainsi rapprochée de la Fédération Départementale CIVAM Béarn, elle-même soucieuse de développer un Système Alimentaire Local. Ce partenariat s'est concrétisé à travers une convention afin de valoriser les réserves foncières de la Ville.

Montage administratif et financier

La convention passée entre la ville de Pau et la Fédération Départementale CIVAM Béarn comprend la mise à disposition des terrains et une subvention annuelle de 17 600 € par an à la FD CIVAM Béarn pour mener ce projet.

Période de mise en œuvre de l'action

Signature de la convention cadre le 19 novembre 2009.

Les serres qui habriteront les productions légumières ont été montées en mars 2010. La production démarrera donc au printemps 2010.

Description de l'action

- ⇒ La convention cadre prévoit le maintien d'un volume de 6 ha pendant 6 ans. Des conventions spécifiques sont signées pour l'usage de chaque parcelle. D'ores et déjà, 7,5 ha sont mis à disposition pour une durée de 3 ans. Le CIVAM y développe trois types d'activités :
 - > Les parcelles solidaires : atelier de production collective de légumes selon les techniques de l'agriculture biologique et partage de la récolte
 - > Production légumière, notamment à destination de la restauration collective locale
 - > Mise à disposition de la SAS Graines, structure porteuse de la couveuse agricole (voir fiche expérience « couveuse agricole »)

Les parcelles solidaires font l'objet d'une animation spécifique. Un poste d'animateur a été créé. Il a pour fonction d'animer les ateliers de production collective de légumes selon les techniques de l'agriculture biologique ainsi que le partage de la récolte. Le principe des « parcelles solidaires » est ouvert. A savoir, toutes les personnes souhaitant participer aux ateliers de production peuvent se joindre aux ateliers sans d'engagement spécifique, ni obligation de participation à l'ensemble des travaux. La production est partagée entre l'ensemble des participants qu'ils aient participé une fois ou plusieurs fois. Le projet associe également un collectif de gens du voyage qui sont logés tout près des parcelles solidaires. Ceux-ci participeront à la mise en place des parcelles et aux ateliers qui s'y dérouleront.

Aussi, l'objectif de ses animations est de retisser le lien entre des habitants d'horizons divers (personnes en situation de précarité, simples volontaires, gens du voyage...) à travers des fonctions de production alimentaire.

- ⇒ **Territoire concerné**
la ville de Pau
- ⇒ **Public cible**
Les Palois volontaires
- ⇒ **Coût total du projet ou de l'action**
17 600€/ an
- **Partenaires financiers / Dispositifs mobilisés**
Ville de Pau
ADEPFO

Perspectives envisagées

- ⇒ Des investigations sont en cours de la part de la Mairie de Pau, pour identifier de nouvelles parcelles sur le territoire de la ville. Une quinzaine d'hectares viennent déjà d'être identifiés sur lesquels il serait éventuellement possible d'étendre le projet de parcelles solidaires.

Contacts et personnes ressources

Pascal BONIFACE
Adjoint à l'environnement
Ville de Pau
p.boniface@ville-pau.fr

Yann Lebouic
Animateur parcelles solidaires
FR CIVAM Aquitaine
civambearn@orange.fr
<http://www.civam-bearn.org/Parcelles-Solidaires/>

Auteur de la fiche

- ⇒ PQA, Aurélie Hocheux
Avril 2010

